

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 367

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Monuments romains de Trêves (y compris la colonne d'Igel) avec la Cathédrale et l'Eglise Notre-Dame

Lieu : Rhénanie-Palatinat

Etat partie : République fédérale d'Allemagne

Date : 6 Août 1985

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, III, IV et VI.

C) JUSTIFICATION

Parfois appelée "la seconde Rome", Trêves ne peut prétendre à ce titre avant le partage de l'Empire par Dioclétien (286) et l'institution de la Tétrarchie (293). Mais, dès avant cette époque, la ville romaine fondée sous le nom de Colonia Augusta Treverorum (du nom de la peuplade gauloise des Trévires, soumise par César) avait connu un développement remarquable. Le noyau initial de plan colonial, dont les insulae régulières avaient été construites pour la plupart sous le règne de Claude (41-54 Ap.J.C.) était à ce point dilaté, vers le milieu du IIe siècle, qu'une enceinte de 6.500 mètres de périmètre, fortifiée de plus de 47 tours, fut alors construite pour englober les quartiers artisanaux et les premiers thermes, au sud, l'amphithéâtre bâti dans le prolongement du decumanus maximus à l'est et, vraisemblablement, déjà un hippodrome. Dans le même temps, un pont en grès et en basalte était construit sur la Moselle, dans le prolongement ouest du decumanus, pour remplacer un ouvrage antérieur dont les fondations ont été retrouvées.

A l'extérieur de l'enceinte du IIe siècle, et principalement au nord et au sud, d'importantes zones de nécropoles ne tardèrent pas à se développer : les stèles et les cippes du Rheinisches Landesmuseum, le monument d'Igel, tombeau de la famille de drapiers des Secundinii conservé in situ dans ce petit village, au sud-ouest de Trêves, attestent tout à la fois la richesse de la ville, grande place commerciale qui envoyait ses marchands à Milan, à Lyon, à Bordeaux et l'existence d'une école régionale de sculpture fortement caractérisée.

C'est entre 258 et 268, lorsque Postume y fixa sa résidence pour faire face aux menaces des Francs et des Alamans sur le limes, que Trêves fit pour la première fois figure de capitale. En s'y installant, Constance Chlore, maître de la Bretagne et des Gaules depuis le partage de 293, sanctionne plus durablement ce choix : la reconstruction de la cité, dont le nom devient Treveris, est alors entreprise selon un programme ambitieux que Constantin développe après 306 : l'amphithéâtre et les thermes restaurés, le Circus maximus, les divers vestiges d'un immense palais impérial pour la construction duquel plusieurs insulae furent rasées, témoignent d'un choix politique délibéré, ne de l'équilibre nouveau instauré par la Tétrarchie.

La fondation de Constantinople en 330 ne peut faire oublier cette donnée essentielle. C'est d'ailleurs à Trêves que Constantin avait fondé, en 326, pour commémorer ses vingt ans de pouvoir, les deux basiliques jumelles dont la Cathédrale et Notre-Dame perpétuent le souvenir. Après la mort du grand empereur en 337, Trêves fut encore la résidence de son fils Constantin II, puis de Valentinien et de Gratien. Capitale de l'Empire, Trêves était également le siège de la Préfecture des Gaules, immense circonscription administrative qui s'étendait du limes germanicus à l'Atlantique et du mur d'Hadrien à la Mauritanie Tingitane. A la Cour, à la préfecture, se pressaient des provinciaux venus du Midi, tel le bordelais Ausone, confident de Gratien. Dès le règne de Constantin, le rôle primordial de Trêves dans la diffusion du christianisme s'était affirmé : Lactance y était mort vers 325, après avoir été le précepteur du prince héritier Crispus; Saint Jérôme, Saint Ambroise et Saint Martin de Tours y séjournèrent. De grands prélats originaires d'Aquitaine, Maximin, Paulin, Léonce, assurèrent le renom du siège épiscopal fondé en 328 par Agriculus d'Antioche.

Les invasions des Goths furent le signal du déclin de Trêves : la capitale impériale fut transférée à Milan, la Préfecture des Gaules en Arles. Mais la continuité historique est fortement marquée dans l'évolution de la ville. Le plan se conforme toujours à l'organisation urbaine du IIe siècle, avec les grands axes du cardo (Simeonstrasse) et du decumanus (pont); les monuments principaux ont longtemps conservé leur fonction comme l'Aula palatina où Constantin donnait audience, devenue le palatium des comtes francs avant de tomber vers 1200 au pouvoir des évêques de Trêves qui, princes-électeurs, incorporèrent en 1615-1647 cette grande salle à leur palais. D'autres ont changé de forme, mais non d'affectation: les deux basiliques constantiniennes, reconstruites presque intégralement entre le XIe et le XIIIe siècles, fossilisent en quelque sorte le centre religieux primitif dont l'emplacement n'a pas varié. Toutefois, la plupart des monuments "païens" ont été sauvés de la ruine par leur réaffectation à l'époque médiévale : ainsi les horrea (greniers), englobés par le couvent de Sainte-Irmina, et surtout la célèbre Porta Nigra, transformée en église au XIe siècle.

L'ensemble des monuments romains de Trêves, indissociable des monuments chrétiens qui se sont succédés sur leurs ruines, mérite d'être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, III, IV et VI.

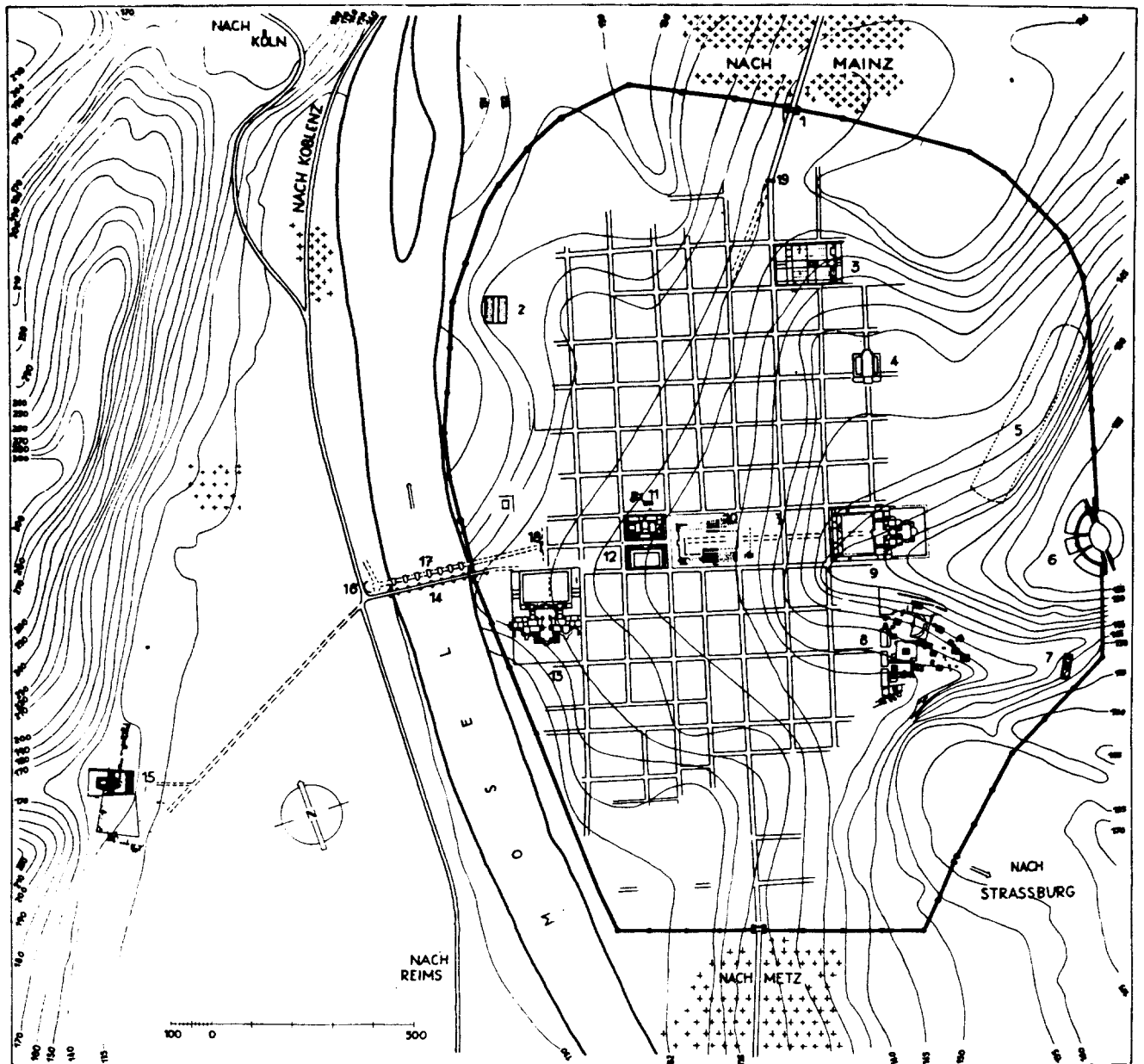
Critère I. La Porta Nigra, énorme porte fortifiée en grand appareil flanquée de deux tours semi-circulaires à quatre niveaux est une réalisation unique de l'architecture romaine du IIe siècle. Les vestiges du choeur et du cloître de l'église à deux niveaux construits dans ses murs par l'archevêque Poppo entre 1034 et 1042 ajoutent à l'intérêt du monument.

Critère III. Trêves apporte un témoignage exceptionnel sur la civilisation romaine par la densité et la qualité des monuments conservés : pont, restes de l'enceinte fortifiée, thermes, amphithéâtre, greniers, etc.. L'art funéraire -dont témoigne dans la proposition d'inscription la colonne d'Igel- les productions artisanales des potiers, des verriers et des monnayeurs y ont brillé d'un éclat particulier.

Critère IV. Trêves est, au même titre qu'Istanbul, l'exemple d'une grande capitale romaine après la division de l'Empire : les restes du Palais impérial, avec l'Aula palatina et les thermes impériaux (les plus vastes de l'Empire romain après ceux de Dioclétien et de Caracalla à Rome) frappent par leur gigantisme. Sous la basilique nord (actuelle cathédrale) le décor d'un plafond peint, où l'on croit identifier des membres de la famille impériale (Hélène et Fausta ?) témoigne lui aussi du caractère aulique de l'architecture.

Critère VI. Trêves est directement et matériellement associée à un des événements majeurs de l'histoire humaine : la marche de Constantin contre Maxence en 312, prélude à l'édit de Milan (313) qui équivaut à la reconnaissance du christianisme comme religion d'état dans l'Empire romain.

ICOMOS, Avril 1986.



Plan de Trèves romain. 1 Porta Nigra, 2 Horrea de St. Irmine, 3 La double basilique. Cathédrale et église Notre Dame, 4 Aula Palatina, 5 Cirque, 6 Amphithéâtre, 7 Temple, 8 Ensemble culturel d'Altbachtal, 9 Thermes impériaux, 10 Forum, 11 Palais, 12 Double Palais, 13 Les Thermes de Sainte Barbe, 14 Pont romain, 15 Sanctuaire de Lenus Mars, 16 Exèdre de tête de pont, 17 Pont sur pilotis, 18 Vestiges du Bollwerk, 19 Vestiges de la rue St. Siméon.